

Compte-rendu du conseil municipal du 19 septembre 2019

Présents :

Thierry Dupuis (maire), Alain Sicard (1^{er} adjoint), Georges Buiret (2^{ème} adjoint), Myriam Fanget (3^{ème} adjoint), Nicole Millet (4^{ème} adjoint), Annie Chocque, Christian Bouillet, Virginie Baclet, Myriam Crouzier, Emmanuel Brion, Nathalie Viousasse, Caroline Perdrix, Nathalie Revel-Subtil, Annie Huchard, Pascale Larran.

Excusés : Jocelyne Janovicz-Rynois, Grégory Maye, Célia Sentenac, Georges Curt.

Bâtiments

M. Dupuis ouvre la séance en proposant une réflexion sur le **devenir du bâtiment de la Poste**. Ce local construit à la demande de la Poste devait être amorti sur 15 ans, le loyer étant défini entre les deux parties (Poste / Commune). Au bout de 6 années, en raison d'une restructuration, la Poste a annoncé son départ pour le 30 septembre 2019.

M. Dupuis a rappelé qu'actuellement, la commune dispose de la salle des fêtes (bâtiment mairie école) qui doit être modifiée pour accueillir salle du conseil et des mariages (accessibilité), scolaires, périscolaire. Elle ne pourra plus recevoir les associations pour leurs activités.

Il rappelle également que la maison des sociétés nécessite des travaux importants pour être mise aux normes.

Les possibilités d'accueil des associations pour leurs activités et de location pour les particuliers restent moindres.

C'est pourquoi, il propose au conseil de saisir l'opportunité de changement de destination de ce bâtiment qui pourrait devenir une salle des fêtes.

Le lieu est éloigné des habitations, il y a de la place pour les parkings, une partie de l'investissement est amortie.

Le conseil municipal décide de travailler sur le devenir de ce bâtiment laissé disponible après le départ du service de la Poste et autorise le maire à commander une étude auprès d'un architecte.

Devenir de la salle des fêtes actuelle.

Une étude est en cours mais suite à la possible future affectation du bâtiment de la Poste en salle des fêtes, elle sera revue.

Demandes diverses

. Deux demandes de location d'ateliers artisanaux sont acceptées par le conseil pour un loyer mensuel de 275 € : une entreprise de bûcheronnage et un électricien.

. Une demande d'acquisition des terrains cadastrés AB 200 et 382, d'une surface totale de 3 356 m², dont 625 constructibles, situés rue Nicolas Aubry

est examinée. Le principe de la vente est validé et le montant de 39 500 € est adopté par le conseil (13 voix pour et 2 abstentions).

Le conseil émet un avis favorable sur le projet de Plan de Prévention des Risques « Inondation de l'Ain et du Veyron ». Une réunion publique est prévue en novembre et une enquête publique auront lieu en fin d'année.

Vie associative

Le Festi' des 2 rives porté par des élus de Jujurieux et de Neuville, par des bénévoles et par l'association Culture et Loisirs, a connu un beau succès le 25 août dernier.

Un public nombreux est venu à la rencontre des artistes, peintres, sculpteurs, plasticiens, musiciens, ...

Les graffeurs ont réalisé une belle fresque sur un bâtiment communal. Ce projet a été financé par les deux communes (2 000 € voté par le conseil municipal de Neuville), le conseil départemental (2 500 €) et des sponsors.

La commission vie associative a examiné plusieurs demandes de subventions qui ont toutes été approuvées par le conseil :

- 2 000 € à l'EHJN - Ensemble Harmonique Jujurieux Neuville (fourniture de papier pour le Festival de musique des Bords de l'Ain du 8 juin dernier).
- 150 € à l'association « Les Vieux Clous » (repas des

musiciens et artificiers pour la soirée « Neuville en fête »).

- 1 200 € à l'association « Culture et Loisirs » (prise en charge des frais liés à la réalisation de la fresque par les graffeurs du Festi' des 2 rives + subvention de fonctionnement).

Le TCBA - Tennis Club des Bords de l'Ain participera à hauteur de 2 500 € au remplacement des projecteurs des courts. Une convention validera cet accord.

Autres infos associatives...

Culture et Loisirs propose d'accueillir diverses activités au sein de son association, en particulier une activité de Zumba, une de méditation... Le conseil valide cette proposition et autorise Culture et Loisirs à gérer l'occupation de la salle qui lui est dédiée (Bâtiment à l'entrée du domaine de Thol).

Le conseil s'engage à accompagner et soutenir l'association « joute neuvilloise » pour un nouveau départ dans son fonctionnement et ses activités.

Communauté de communes

La 5^{ème} édition de « Un Air de famille » portée par la CCRAPC - Communauté de Communes Rives de l'Ain-Pays du Cerdon, aura lieu à Neuville le 13 juin 2020 au Parc des peupliers.

Un projet coopératif est lancé par la communauté de communes en liaison avec la Caisse d'Allocations Familiales,

la Mutualité Sociale Agricole et la mission locale jeunes.

Les objectifs sont de lutter contre les inégalités dans l'accès au service, de créer du lien social et développer la citoyenneté, et à terme d'impulser des projets rassemblant les forces de chacun, avec les habitants et les familles du territoire.

Différents champs d'intervention sont visés :

- . La petite enfance (accueil collectif et individuel)
- . L'enfance (la jeunesse autour des loisirs, de l'autonomie des jeunes vers la vie active)
- . La parentalité (lieu d'échange, action de soutien et d'information)
- . La santé (bilan de santé, action de prévention, ...)
- . L'accès aux droits (poste informatique en libre accès, accompagnement, ...)
- . La mobilité, ...

CCAS – Centre Communal d'Action Sociale

Le repas des personnes de 70 ans et plus aura lieu le dimanche 13 octobre à la salle des fêtes.

Deux ateliers « Happy Tab' » (initiation et perfectionnement) sont proposés par l'Association Départementale d'Aide Aux Personnes de l'Ain (ADAPA). Ils débuteront début octobre à la mairie annexe.

École

174 écoliers ont retrouvé leur classe à la rentrée. Trois

nouvelles enseignantes, Mmes Petit, Ribeiro et Travel, ont rejoint l'équipe pédagogique dirigée par Pierre Favre.

Cantine

Mme Perraut a été recrutée en remplacement de Mme Audibert (départ en retraite) et Mme Houbart effectue un remplacement temporaire.

Une augmentation de la fréquentation du service restauration scolaire est notée en ce début d'année.

Questions diverses

Les projets en cours avancent :

- Un bloc sanitaire destiné aux diverses associations du Domaine de Thol sera installé prochainement.

- Les desiderata des bénévoles de la bibliothèque ont été notés, l'architecte travaille sur un projet qui sera présenté à l'association et soumis à l'approbation du conseil.

Le bien « vivre ensemble » est parfois un exercice difficile. Divers problèmes, aboiement des chiens, vagabondage de chats, non-respect de places de parking, brûlage à l'air libre... sont régulièrement signalés.

Les habitants du hameau de Planche font part de leur difficulté d'accès à internet ou à la téléphonie et souhaitent une intervention de la collectivité auprès du fournisseur.